

RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

OFFICE NATIONAL DU FILM—EMPLOYÉS REMERCIÉS DE LEURS SERVICES

Question n° 239—M. Rouleau:

1. Depuis le 10 juin 1957, combien d'employés ont été remerciés de leurs services à l'Office national du film?

2. Sur ce nombre, combien sont des techniciens, des réalisateurs, des chefs de service?

3. Depuis le 10 juin 1957, quel a été le nombre de personnes embauchées?

Réponse de l'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):

1. Quatre.

2. Deux techniciens juniors.

3. Du 10 juin 1957 au 6 mars 1959, 112 personnes ont été régulièrement nommées à des postes permanents; 39 ont été embauchées pour une période déterminée, et 42 ont été engagées en vertu d'un contrat.

AGENT D'ADMINISTRATION DU MUSÉE NATIONAL

Question n° 247—M. Argue:

Quelles sont les fonctions et attributions de l'agent d'administration du Musée national du Canada?

Réponse de l'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):

Sous surveillance, assumer la responsabilité du contrôle financier de la direction du Musée de l'Homme et de la direction d'Histoire naturelle du Musée national du Canada, par la préparation de prévisions budgétaires annuelles, le contrôle des engagements, des charges, des aspects financiers de la vérification de diverses initiatives, et par la surveillance des méthodes comptables; faire fonction de conseiller auprès des directeurs en matière d'administration et d'affaires; être responsable, d'une façon générale, du personnel employé à l'administration des deux directions, et exercer une surveillance directe sur ce personnel; rédiger de la correspondance, des directives et des rapports; conseiller les employés de classe professionnelle sur des questions administratives, et exercer au besoin d'autres fonctions connexes.

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

MINISTÈRE DU TRAVAIL

A—Ministère— Services spéciaux—

750. Dépenses de la Division des services spéciaux, y compris celles du programme de lutte contre le chômage saisonnier, provision pour

l'organisation et l'utilisation de la main-d'œuvre pour les fermes et les industries connexes, et aide aux provinces à cet égard en vertu d'accords conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du gouverneur en conseil; déplacement, accueil, surveillance et bien-être d'ouvriers étrangers venus pour prendre de l'emploi dans l'agriculture et dans d'autres industries essentielles où la main-d'œuvre canadienne ne suffit pas à la demande—Crédit supplémentaire, \$100,000.

Coordination de la formation professionnelle—

751. Dépenses afférentes à l'application de la Loi sur la coordination de la formation professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi; autorisation au ministre du Travail de conclure des accords avec n'importe quelle province, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour venir en aide aux écoles de formation professionnelle et pour la formation en vertu de projets de formation de la jeunesse; dépenses y afférentes et dépenses concernant les accords de formation professionnelle conclus dans les années antérieures—Versements aux provinces—Crédit supplémentaire, \$854,856.

B—Commission d'assurance-chômage—

752. Exécution de la Loi sur l'assurance-chômage, y compris les dépenses résultant des charges et devoirs assumés et remplis, selon les exigences du gouverneur en conseil et sur avis conforme du ministre du Travail, aux termes de l'article 4 de la loi—Crédit supplémentaire, \$2,227,000.

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat—

753. Administration—Crédit supplémentaire, \$39,500.

Chambre des communes—

754. Orateur suppléant de la Chambre des communes—Indemnité de logement—Crédit supplémentaire, \$246.

755. Administration—Crédits du greffier—Crédit supplémentaire, \$95,000.

756. Subvention spéciale à l'Association parlementaire canadienne de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord comme quote-part du Canada dans les frais du Congrès de l'Atlantique qui aura lieu en 1959, et dépenses de la délégation de parlementaires canadiens qui assisteront au congrès, \$20,000.

MINISTÈRE DES MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—Ministère—

Direction des levés et de la cartographie—

757. Levés topographiques—Construction ou acquisition de matériel—Crédit supplémentaire, \$20,500.

758. Service hydrographique du Canada—Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$477,492.

Direction de la géographie—

759. Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$20,699.

Généralités—

760. Achat de photographies aériennes et dépenses du comité interministériel des levés aériens y compris achats de matériel—Crédit supplémentaire, \$2,300,000.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pensions et autres prestations—

761. Autorisation, à l'égard des militaires de l'Aviation royale du Canada, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs